

Le 20 octobre 2011, vous éliez le Comité Technique Local

Pour la première fois, le 20 octobre 2011, vous êtes appelés à élire directement vos représentants au Comité Technique Local.

Cette nouvelle instance de dialogue social, composée majoritairement de représentants du personnel, aura plusieurs champs de compétence qui concernent votre vie quotidienne d'agent des Finances Publiques : organisation et fonctionnement des services, évolutions des technologies et des méthodes de travail, formation professionnelle, politique indemnitaire et gestion prévisionnelle des emplois.

Dans un contexte où les agents de la Direction Générale des Finances Publiques sont confrontés depuis trois ans aux effets directs ou indirects de la fusion, à la poursuite des suppressions aveugles d'emplois et à la dégradation des conditions de travail, la présence de notre syndicat F.O.-DGFIP libre et indépendant a permis de revenir constamment sur les questions fondamentales dans toutes les discussions avec la Direction Locale.

Pour FO, représenter les personnels cela signifie porter clairement des revendications de progrès en matière d'emplois, d'exercice des missions, de conditions de travail et de rémunérations.

Parce que nous sommes une organisation confédérée, le discours que nous portons auprès de la Direction Locale est relayé par notre Syndicat National auprès du Directeur Général à Paris, par notre Fédération des Finances auprès de la ministre et par notre Confédération au plus haut niveau de l'État.

**Voter F.O.-DGFIP le 20 octobre 2011,
c'est défendre vos
revendications.**

Des positions claires sur des sujets qui concernent tous les salariés

F.O. et la mobilité

Seul FO a appelé à la grève le 2 juillet 2009 contre le projet de loi sur la mobilité des fonctionnaires.

F.O. et les salaires

F.O.-DGFIP revendique 60 points d'indice en plus pour tous, l'augmentation de la valeur du point, la revalorisation des grilles indiciaires, une véritable harmonisation indemnitaire et la revalorisation des frais de déplacement.

F.O.-DGFIP revendique l'intégration de la totalité des primes et indemnités dans le traitement servant de base pour le calcul de la pension de retraite sans que cela entraîne une baisse du traitement.

F.O.-DGFIP rejette le principe de la prime au mérite et s'oppose à la modulation dans l'attribution des primes. FO, c'est le **syndicat de la fiche de paye**.

F.O. et les retraites

FO était partisan d'instaurer un véritable rapport de force pour faire échec à la réforme. Avec le rassemblement du 15 juin à Paris, FO a montré sa détermination en termes de moyens pour aboutir.

Les mesures du gouvernement, uniquement supportées par les salariés, sont et resteront insuffisantes.

Seul FO a demandé le retrait du projet de loi. Depuis le début, FO analyse cette réforme comme **socialement injuste et économiquement inefficace**.

F.O. et le Service Public

Réformes, restructurations, suppressions de postes, de moyens et d'effectifs : la brutalité incroyable de la Révision Générale des Politiques Publiques déstabilise les personnels et génère stress, angoisse, souffrance au travail.

Les agents ne retrouvent plus les valeurs auxquelles ils sont attachés.

FO défend la neutralité, l'impartialité, la laïcité et l'indépendance de la fonction publique, contre les pressions politiques ou mercantiles de toutes sortes, contraires à l'intérêt général.

**20
OCTOBRE**

VOTEZ

FO DGFIP
la force syndicale

VOTEZ et faites VOTER

POUR LES CANDIDATS F.O.-DGFIP

1 - PHILIPS-INVERNIZZI Bernadette	DDFiP collectivités locales
2 - VALEYRIE Olivier	DDFiP recouvrement forcé
3 - SEGARD Myrhiam	Pôle CE de Creil
4 - LECLERCQ Patricia	Breteuil - Crèvecœur
5 - DOURIEZ Marie-Lyne	SIP de Clermont
6 - TOMBRET Geneviève	Attichy
7 - NAYROLLES Sandrine	DDFiP division des particuliers
8 - COZETTE Maryse	Creil Municipale
9 - DURAND Jacky	Équipe De Renfort
10 - MAYEUR Jean-Luc	SIP de Compiègne
11 - RAYAUME Marie-Christine	Équipe De Renfort
12 - BOUILLON Isabelle	Beauvais Amendes
13 - SARAIVA Marie-Andrée	DDFiP division des professionnels
14 - DUCASTELLE Fabrice	Méru Municipale
15 - SYS Patrick	Redevance Audiovisuelle
16 - DESJARDINS Christian	Cellule Micro-Informatique
17 - ROUBAUD Odile	Pôle CE de Creil
18 - MACHUELLE Lydie	SIP de Clermont
19 - MURZIN Stéphanie	Pont-Sainte-Maxence
20 - THIEL Lydia	SIE de Compiègne Nord

Pour nous contacter :

Section Départementale F.O.-DGFIP Oise

Direction Départementale des Finances Publiques

2 rue Molière

60000 BEAUVAIS

Tel . Fax. Répondeur 03 44 06 35 68

fo.ddfip60@dgfip.finances.gouv.fr

permanence le lundi

➔ Vous pouvez également nous retrouver sur notre site web local

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/060/>

Attention :

Ceci n'est pas un bulletin de vote.

Par ailleurs, les ratures ou panachages entraîneront la nullité de votre bulletin de vote.

